Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 46 (1984)

Heft: 14

Rubrik: 58ème rapport annuel Association suisse pour l'équipement technique

de l'agriculture : 1er juillet 1983 - 30 juin 1984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

58 *** RAPPORT ANNUEL



Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

1er juillet 1983 - 30 juin 1984

Association Suisse pour l'Equipement Technique de l'Agriculture – ASETA Centre de cours de Grange-Verney, 1510 Moudon VD

Téléphone 021 - 95 15 91

Liste des cours de l'hiver 1984/85

Date:	Genre de cours:	No.:	Durée (jours):
1984			
17.12.–18.12.	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques		
17.1210.12.	sur remorques agricoles	AR 16	2
19.1221.12.	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers,	7.11.10	
	travaux pratiques	M 2	3
1985			
7. 1.	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1
8. 1.	Les tronçonneuses: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	A8	1
9. 1.–11. 1.	Soudure autogène: appareil, matériaux, sécurité, dangers,		
	travaux pratiques	M3	3
14. 1	Pose de rustiques d'intérieur et petits travaux avec du plâtre	MES 7	1
15. 1.	La partie électrique des tracteurs et remorques	E1	1
16. 1.	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1
17. 1	Réparation de vieux socs de charrue		
	(apporter des pièces usagées)	M2R	1
18. 1.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
21. 1.	Isolation des bâtiments (matériaux, pose)	MES 8	1
23. 1.–25. 1.	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers,		
	travaux pratiques	M 2	3
28. 1.–29. 1.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G1	2 2
30. 1.+1. 2.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G1	2
31. 1.	Travaux sur carrosserie	M 9	1
4. 2 5. 2.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G1	2
6. 2.+8. 2.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G1	2
6. 2.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
7. 2.	Réparation de vieux socs de charrue	MOD	
0 0	(apporter des pièces usagées)	M2R	1
9. 2.	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5 MES 9	1
18. 2.–19. 2. 20. 2.–22. 2.	Travaux de maçonnerie (par un spécialiste)	IVIES 9	2
20. 2.–22. 2.	Soudure autogène: appareil, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	МЗ	3
25. 2.–26. 2.	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques	IVI S	3
25. 2.–20. 2.	sur remorques agricoles	AR 16	2
27. 2 1. 3.	Soudure électrique 2ème degré	AITIO	
21. 2 1. 0.	(constructions à l'aide de la soudure électrique)	M8	3
2. 3.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
4. 3 6. 3.	Réparation de tracteurs et machines	A 1	
11. 3.–12. 3.	agricoles	AR3	5

INTRODUCTION

"Celui qui vit, aime le changement et la transformation" (Richard Wagner)

Il n'y a guère d'autre citation qui s'applique mieux à notre époque et à la population de notre pays. Une recherche perpétuelle de nouveaux objectifs dans tous les domaines de la vie stimulera sans cesse "le changement et la transformation". Autant que la quête du succès n'est pas démesurée, il n'y a pas de raison de se détourner du progrès. N'oublions pas que notre économie et l'agriculture profitent des améliorations dans notre travail quotidien. Certains indices nous indiquent néanmoins que nous avons dépassé les bornes dans notre foi illimitée en l'homme et ses agissements. Il s'agit maintenant de rester maître de la situation concernant le développement technique afin d'en pallier les suites néfastes. La nouvelle tendance qui se dessine sera bénéfique à notre génération et assurera les bases vitales nécessaires à nos descendants si elle n'aboutit pas dans quelque extrême. Il est indiscutable que cet extrême, l'arrêt de tout progrès technique si souvent critiqué ou la croissance zéro, menacera tout autant les bases de vie que le développement débordant connu jusqu'ici. Il serait à souhaiter pour le futur que les forces se stabilisent dans une bonne moyenne. A longue échéance, l'agriculture profitera également de cette nouvelle orientation si elle sait s'adapter à temps au développement et en reconnaître les signes.

Dans ce sens, il s'agira de revoir constamment les objectifs de notre association et de les adapter, si besoin en est, aux nouveaux critères en vigueur ce qui a toujours été le cas depuis la fondation de l'ASETA il y a 60 ans. A titre d'exemple en matière de flexibilité, mentionnons ici le Centre de cours de Riniken.

Ce Centre a été construit il y a 20 ans sans aide extérieure par notre association et au début d'une ère de fulgurant développement en technique agricole. Au commencement, on y offrait des cours d'entretien très simples. La palette des cours a néanmoins dû être élargie considérablement, tout à fait selon le mot d'ordre "changement et transformation" et a été adaptée au développement. Maintenant, il n'est plus qu'une question de temps jusqu'à ce que la formation des agriculteurs dans le domaine de l'électronique soit sérieusement prise en main. La technologie-clef, la microélectronique, fait souverainement irruption dans la technique agricole. Son influence est aujourd'hui déjà plus importante dans le secteur secondaire qu'on veut bien l'admettre. Ce qui maintenant encore est jugé ironiquement en tant qu'amusement, sera peut-être une fois élément intégrant de notre vie quotidienne à la ferme. C'est ainsi que cette année déjà, l'économie européenne dépend plus de l'électronique et donc également des puissances économiques telles que le Japon et les Etats-Unis que de l'or noir. Les échelles de valeur sont donc décalables en peu de temps.

Les faits illustrés, l'amélioration seulement très minime de la situation économique et les soucis financiers de la Confédération et de certains cantons influenceront en large mesure les tâches de l'ASETA et de ses sections. Les intérêts de la majorité de nos membres seront toujours notre premier souci, aussi pour cet exercice!

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise
- Améliorer les conseils techniques et spécialisés
- Sauvegarder les intérêts de ses membres
- Encourager l'emploi rationel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique
- Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique
- Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches
- Adapter les activités de l'association aux besoins de ses membres en suivant le développement de la technique agricole.

Actuellement, 36'621 membres sont affiliés à notre association. 1'192 personnes sont abonnées uniquement à notre périodique. Le total d'adresses se divise entre 30'331 adresses de langue allemande, 7133 de langue française et 349 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau no 1 que l'effectif des membres a diminué de 113 par rapport à l'année dernière. Cette diminution de l'effectif ne doit pas être dramatisée bien qu'elle ne soit pas surprenante. Certaines sections se sont débarrassées à la fin de l'exercice de leurs payeurs négligents. D'autre part, le recrutement de nouveaux membres s'avère de plus en plus difficile. Malgré tout, nous espérons que les efforts communs de l'association centrale et des sections réaliseront dans l'année à venir une certaine augmentation.

Le graphique suivant et la statistique du tableau l démontrent clairement où il y a encore des réserves. Il est regrettable que les régions de montagne ne comptent que très peu de membres ce qui est probablement un effet du manque d'information de la population alpestre quant à notre activité.

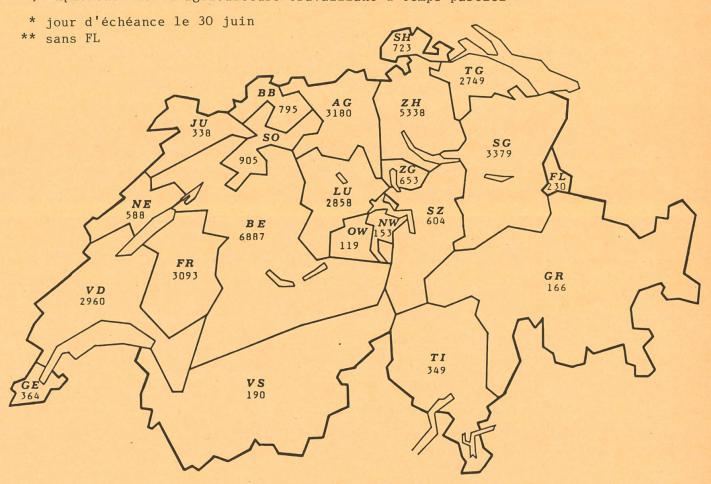
Grâce aux adresses stockées par ordinateur, le Secrétariat central est en mesure d'offrir aux sections quelques services intéressants et à de bonnes conditions. Le matériel d'adresses est souvent demandé de la part des sections pour l'envoi d'imprimés. D'autre part, l'encaissement de la cotisation pour 13 sections (AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, VS et ZH) est effectué par le Secrétariat central avec 27'864 membres. Cette prestation est autofinancée et est à la disposition de toutes les sections.

Tableau 1 Effectif des membres des différentes sections

Section	Exploitat.	Exploitat. 2)	1975	1980	1981	1982	1983	1984*
AG	4'192	4'021	3'024	2'960	3'029	3'047	3'095	3'180
BE	15'447	8'212	7'031	6'905	6'892	6'911	6'900	6'887
BS + BL	1'004	838	782	810	809	808	800	795
FL	191		261	252	244	241	235	230
FR	4'744	2'147	3'165	2'998	2'994	3'059	3'191	3'093
GE	426	286	382	349	353	366	365	364
GR	3'326	2'972	219	169	170	165	163	166
JU	1'439	576	427	371	362	352	346	338
LU	6'430	1'576	2'119	2'629	2'720	2'810	2'872	2'858
NE	1'286	658	614	636	628	618	609	588
NW	609	181	138	156	152	156	156	153
OW	922	306	141	119	120	117	117	119
SG	8'403	3'423	2'658	3'084	3'190	3'274	3'335	3'379
SH	690	785	818	777	761	750	743	723
SO	1'785	1'412	902	904	908	917	915	905
SZ	2'871	930	449	644	637	629	614	604
TG	3'982	1'627	2'926	2'748	2'749	2'769	2'758	2'749
TI	948	4'205	350	287	290	279	273	349
VD	5'696	2'938	3'387	3'084	3'059	3'026	2'991	2'960
VS	2'342	12'438	238	206	194	204	199	190
ZG	766	170	623	640	644	658	653	653
ZH	4'990	3'275	5'565	5'514	5'424	5'449	5'404	5'338
Total	72'298**	52'976	36'219	36'242	36'329	36'605	36'734	36'621

¹⁾ Exploitations d'agriculteurs travaillant à temps complet

²⁾ Exploitations d'agriculteurs travaillant à temps partiel



2. Les organes de l'ASETA

Comité directeur

Président central: H. Baechler, Morat FR

M. Tardy, St-Prex VD R. Chollet, Gy GE K. Schaefer, Liestal BL

G. Ammann, Gossau SG P. Horst, Busswil BE J. Oehninger, Adlikon ZH

Comité central

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres (membres du CD, présidents des sections et des commissions techniques):

AG	E.	Gautschi, Gontenschwil	BE	P	. Horst, Busswil
BL+BS	K.	Schaefer, Liestal	FL	В	. Hasler, Ruggell
FR	A.	Roulin, Arconciel	GE	R	. Chollet, Gy
GR	L.	Joerg, Landquart	JU	M	. Chételat, Courtételle
LU	N.	Wolfisberg, Hohenrain	NE	F	. Schleppi, Lignières
NW	J.	Kaeslin, Beckenried	OW	P	. Gasser, Sarnen
SG	G.	Ammann, Gossau	SH	H	. Reich, Gaechlingen
SO	F.	Tschumi, Riedholz	SZ	A	. Foehn, Schwyz
TG	J.	Fatzer, Neukirch (Egnach)	TI	R	. Cattori, Cadenazzo
VD	M.	Tardy, St-Prex	VS	Cl	n. Bonvin, Conthey
ZG .	Ch	. Blattmann, Oberaegeri	ZH	J	Oehninger, Adlikon
CT 1	V.	Monhart, Unterschlatt	CT 2	2 H	. Ryser, Oberwil
CT 3	N.	Wolfisberg, Hohenrain	CT 4	K	. Schib, Oberfrick
CT 5	A.	Wellinger, Ettenhausen			

Commission de vérification des comptes

Président: J. Bircher, Hagendorn ZG

B. Schafroth, Ettingen BL P. Zimmerli, Lenzbourg AG (réviseur perm.)
A. Berlie, Crassier VD (ler suppléant) J. Gut, Stans NW (2ème suppléant)

Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

R. Studer, FAT, Taenikon TG

K. Hatt-Meier, Schaffhausen SH F. Hirter, Safenwil AG
A. Lippuner, Marly FR R. Mumenthaler, Wimmis R. Mumenthaler, Wimmis BE

J.-P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE

Commission Technique 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage)

Président: H. Ryser, Oberwil BL

R. Waelchli, Niederoesch BE

E. Guidoux, Cronay VD FAT, Taenikon TG

P. Forestier, Chancy GE

E. Meier, Wiesendangen ZH

Commission Technique 3

(questions concernant l'emploi en commun des machines)

Président: N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres:

H. Hodel, Schoenenwerd, SO
O. Schwarzer, Wuelflingen ZH

FAT, Taenikon TG

P. Mueri, Graenichen AG
U. Staempfli, Schuepfen BE

ASCA, Lindau ZH

Commission Technique 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Oberfrick AG

Membres:

W. Herzig, OFA, Berne

H. Marthaler, OFA, Berne

N. Widmer, ECA Hohenrain LU

H.U. Schmid, Riniken (conseil)

F. Lachat, Courroux JU R. Studer, FAT, Taenikon

J.-J. Romang, Grange-Verney, Moudon

(conseil)

Commission Technique 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: A. Wellinger, Ettenhausen TG

Membres:

R. Biolley, Hausen AG

F. Locher, Bonstetten ZH

M. Steiner, Montherod VD

E. Edelmann, Maschwanden ZH

Th. Pfister, Flawil SG

J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activité des organes

La 57ème Assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 24 septembre 1983 à Weinfelden TG et réunissait ll invités, 8 membres d'honneur, 24 membres du Comité central et 61 délégués. Le procès-verbal de la 56ème AD, le rapport d'activité 1982/83, les comptes 1982/83, le programme d'activité 1983/84 avec les listes de cours 1983/84 des Centres de cours ainsi que le budget 1983/84 comprenant la cotisation annuelle correspondante ont été adoptés sous la présidence de Monsieur H. Baechler, président central.

En outre, le plénum s'est prononcé quant à l'augmentation prévue de la vitesse maximale de 25 km/h à 30 km/h pour véhicules agricoles. Les délégués approuvèrent une étude faite par le "groupe de travail OCE" qui doit être soumise à l'Office féd. de la police en tant que proposition de modification émanant de la pratique. La nouvelle distribution des tâches entre les Commissions techniques 2 et 3 qui a été approuvée prévoit que la CT 2 assistera à l'avenir les entrepreneurs agricoles de toutes les branches.

Pour la prochaine AD, le canton de Soleure a été proposé et approuvé. Le président central a rendu hommage aux gérants des sections AG - H. Vetsch, Hendschiken; BB - B. Schafroth, Ettlingen; FR - P. Küenzi, Fribourg.

Comité central

La veille de l'AD, le CC s'est réuni le 23 sept. 1983 à la Chartreuse d'Ittingen, Warth TG, pour sa 99ème séance. A côté de la préparation de l'ordre du jour de la 57ème AD, le CC nomma R. Wälchli, Niederösch à la CT 2, en lieu et place de F. Bütikofer, Limpach qui démissionnait pour raisons de santé. En outre, le CC décida d'organiser une conférence des présidents de section en février 1984.

Comité directeur

Au cours de l'exercice écoulé, le CD s'est réuni à l'occasion de 5 séances. A côté des questions administratives internes, il a traité les sujets suivants: Adapter la prévoyance du personnel aux conditions de la LAA et de la LPP / Augmentation de la vitesse maximale pour véhicules automobiles agricoles de 25 km/h à 30 km/h / Elaborer un règlement de travail pour les employés de l'ASETA / Préparer une étude pour le nouveau concepte du périodique / Révision du règlement concernant l'administration et l'organisation de l'ASETA / Championnat suisse en conduite de tracteurs 1984 / Augmentation de l'âge minimal pour conducteurs de cyclomoteurs (interpellation Günter) / Préparation de la séance du CC et de l'AD.

Le 17.03.1984, suite à une réunion et après en avoir visité les locaux, le CD a fêté avec les employés du SC le 20ème anniversaire du Centre de cours de Riniken. Le président central remercia W. Bühler, directeur, de son activité sur 20 ans à l'ASETA.

Commission Technique 1

La CT 1 s'est réunie deux fois au Centre de cours de Riniken pendant l'exercice 83/84. Les thèmes principaux suivants ont été traités: Listes de cours 1984/85 des Centres de cours / Journée d'information 1984 avec le thème "L'électronique et l'ordinateur en agriculture" / Intervention auprès de l'Office féd. de la police à Berne concernant l'adaptation de prescriptions importantes dans l'OCE / Obligation de rééquiper les vieux tracteurs de dispositifs de sécurité / Augmentation de la vitesse maximale pour véhicules automobiles agricoles / Problèmes concernant les remorques et leur conformité aux lois / Edition d'un aide-mémoire sur les freins de remorques / Nouveau concepte du périodique.

Un comité de travail de la CT l s'est occupé de la préparation au deuxième championnat suisse en conduite de tracteurs qui aura lieu le 2 septembre 1984 à Colombier NE.

Commission Technique 2

A l'occasion de sa séance du 13.01.1984, la CT 2 a surtout traité les problèmes suivants: Formuler les nouveaux objectifs de la CT 2 / Avis sur la fusion des CT 2 et 3 (une proposition y relative est rejetée) / Tarifs indicatifs 1984 pour le moissonnage-battage et les entrepreneurs agricoles / Réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage.

Etant donné que selon la décision du Comité central, la CT 2 se charge également des intérêts des entrepreneurs agricoles, il s'agissait de reformuler les objectifs de la CT 2. Les nouvelles directives sont les suivantes:

- Assister les entrepreneurs agricoles dans les domaines techniques, économiques et administratifs
- Elaborer des tarifs indicatifs pour les travaux salariés agricoles les plus courants
- Assistance et soutien des groupements régionaux d'entrepreneurs agricoles de l'ASETA
- Organiser une réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage

La réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage qui eut lieu le 30.03.84 au "Cercle des Agriculteurs" à Genève avec des représentants de 20 sections, a traité les mêmes questions que la CT 2.

Commission Technique 3

La CT 3 s'est acquittée de ses tâches à l'occasion d'une séance au Centre de cours de Riniken. Les points forts à l'ordre du jour étaient: La nouvelle situation après le transfert des entrepreneurs agricoles à la CT 2 / La CT 3 rejette également une fusion avec la CT 2 / Faire le point concernant l'utilisation de machines agricoles en commun / Avis sur le nouveau concepte du périodique / Préparation d'un cours de perfectionnement pour les gérants de communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMAS).

Commission Technique 4

Etant donné qu'aucun problème urgent ne nécessite une réunion, les listes de cours sont directement envoyées aux membres de la CT 4. L'activité des 2 Centres de cours est décrite dans un chapitre à part.

Commission Technique 5

La CT 5 siégea le 26.09.83 au Centre de cours de Riniken et discuta des points suivants: Mesurages de capacité des installations Totem / Relations futures avec la SSES / Préparation d'un numéro "Technique agricole" consacré à l'énergie (le contrôle des articles fut effectué par un groupe de travail de la CT 5). Un membre de la CT 5 organisa à Schöftland une réunion fort bien fréquentée des propriétaires d'installations de biogaz de la Suisse occidentale et centrale. Son objectif était l'échange d'expériences et de nouvelles informations dans le secteur biogaz.

4. Manifestations organisées par le Comité central

Durant l'exercice écoulé, la "journée d'information" a eu lieu pour la douxième fois consécutive à deux endroits différents. Suite aux assemblées générales des sections Berne et Thurgovie, elles se sont déroulées le 9.12.1983 à Schönbühl-Urtenen BE et le 20.12.1983 à Märstetten TG. Cette bonne combinaison a influencé le nombre d'auditeurs de façon si positive que les salles étaient combles.

Dans ce contexte, il s'agit de mentionner à nouveau que la journée d'information peut également être demandée dans d'autres sections. Les sections intéressées s'adresseront à temps à la CT l.

La CT l a préparé le thème suivant pour ces deux séances et avec les orateurs correspondants:

"Flüssigdüngung"

- "Düngen mit der Pflanzenschutzspritze" Referent : M. Gloor, Lonza, Basel
- "Güllen : Verregnen, verschlauchen oder mit dem Fass" Referent : M. Bisang, FAT, Tänikon
- "Pflanzen und umweltgerechter Einsatz von Gülle im Ackerbau" Referent : U. Walther, FAR, Reckenholz

Ces mêmes thèmes ont également été traités par des orateurs romands à 2 journées d'information le 10.02.1984 à Lausanne et le 24.02.1984 à Nant FR:

"Fumure liquide"

- "L'engrais liquide" Exposé de M. M. Gloor, Lonza, Bâle
- "La technique d'application" Exposé de M. W. Fischer, Fenil-Vevey
- "Les expériences à ce jour" Exposé de M. J.-P. Ryser, RAC, Changins

Par ces journées d'information, l'ASETA voulait orienter un plus grand cercle d'agriculteurs, les lecteurs de "Technique agricole" et des spécialistes intéressés
aux problèmes de la fumure liquide. Les auditeurs furent informés quant aux aspects
biologiques et culturaux des différentes techniques d'application ainsi que sur les
qualités spéciales des variétés d'engrais à utiliser. Les conférences renseignèrent
aussi sur les tendances dans le développement et la valeur future de la fumure liquide.

Le Comité central a organisé les conférences des présidents prévues au programme d'activité. Elles ont eu lieu le 23.02.1984 à Lausanne et le 28.02.1984 à Brougg. Les sections étaient représentées de la manière suivante:

Laus	sanne				Bre	ougg		
FR	P/G		AG	P/G	OW	-	ZH	P/G
GE	P/G		BE	MC/G	SG	P/G		
JU	P/MC		BB	P/G	SO	P/G	TK 1	_
NE	P/MC		FL	P/G	SH	P/MC	TK 2	P
TI			GR	-	SZ	P/G	TK 3	P
VD	P/G		LU	P/G	TG	P/G	TK 4	P
VS	P		NW	G	ZG	P/G	TK 5	-
P =	= Président	G = Gérant	M	C = Membre	e du	comité		

Les représentants des sections traitèrent surtout les problèmes actuels suivants:

- Championnat suisse en conduite de tracteurs 1984 à Colombier NE
- Nouveau concepte "Technique agricole"
- Les 20 ans du Centre de cours
- Augmentation de la vitesse maximale pour véhicules automobiles agricoles
- Augmentation de l'âge minimal pour conducteurs de cyclomoteurs (rapport conc. les mesures)
- Questions concernant la fondation pour une prévoyance vieillesse des agriculteurs prévue par la Vaudoise-Assurances et quelques sections ASETA
- Orientation sur la demande déposée auprès du DFJP et la FAT concernant les machines extra-larges
- Réélections et nominations de remplacement 1984.

La nouvelle disposition graphique de "Landtechnik" et "Technique agricole" a été bien reçue parmi les participants à la conférence et l'écho est positif. Le directeur a été chargé de communiquer au CD que l'idée du format A 4 ne devait plus être poursuivie en raison des frais trop élevés.

Les participants aux conférences approuvèrent la nécessité de cette réunion et ont demandé de la répéter annuellement.

5. Le Centre de cours 1 à Riniken

Rapport du chef du Centre de cours 1, H.U. Schmid

Tableau 2 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Riniken hiver 83/84

Date	No du cours	Objet du cours		Durée (jours)	Partici- pants
1983					
17.1021.10.	715	Le maniement et l'entretien de trac-			
		teurs et machines agricoles	A 1	5	7
02.1104.11.	716	Travaux de soudage difficiles	M 8	3	12
09.1111.11.	717	La soudure autogène (ler degré)	M 3	3	10
07.11.	718	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	7
08.11.	719	L'alimentation en eau de la maison d'ha-			
		bitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	11
09.1110.11.	720	Pose de revêtements pour parois, pla-			
		fonds et planchers	MES 5	2	9
11.11.	721	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	14
14.1123.12.	700	K 30:			
	722	Travaux sur métaux	M 1	4	13
	723	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	3	13
	724	La soudure autogène (ler degré)	M 3	3	13
	725	Travaux d'atelier et remise en état de	47.0	- 10	10
	726	matériels agricoles	AR 2	10	13
	726	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à	A 4	10	
30.11.	727	essence	A 4	10	14
	728	Les transmissions à cardans	AR 14	1	5
06.12.	120	Les systèmes hydrauliques montés sur	Н 2	1	12
08.1209.12.	729	véhicules automob. et mach. agricoles		1	12
06.1209.12.	129	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles	E 1	2	12
20.12.	730	Cours sur les tronçonneuses	A 8	2	7
20.12.	750	cours sur les cronçonneuses	AU	_	
1984					
03.0113.01.	731	Travaux d'atelier et remise en état de			
03.01. 13.01.	,51	matériels agricoles	AR 2	10	12
05.0106.01.	732	Les barres de coupe: réparation, réglage	and the second second	2	6
11.01.	733	Les systèmes hydrauliques montés sur	7HC 13		
11.01.	, 55	véhicules automob. et mach. agricoles	H 2	1	12
16.0127.01.	734	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs é			
		essence	A 4	10	10
16.01.	735	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	14
17.01.	736	L'alimentation en eau de la maison d'ha-			
		bitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	15
18.0119.01.	737	Pose de revêtements pour parois, pla-			
		fonds et planchers	MES 5	2	16
20.01.	738	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	18
	739	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	18
23.01.		Pose de revêtements pour parois, pla-			
	740	rose de revetements pour parors, pra			
23.01.	740	fonds et planchers	MES 5	2	15
23.01.	740		MES 5	2	. 15
23.01. 24.0125.01.	740	fonds et planchers	MES 5	2 5	15
23.01. 24.0125.01.		fonds et planchers KM 11:			

Date	No du cours	Objet du cours		Durée (jours)	Partici- pants
30.0101.02. 02.02.	744 745	La soudure autogène (ler degré) Manière et possibilités d'équiper un	M 3	3	. 9
13.0217.02.	746	atelier de ferme	M 7	1	16
20.0224.02.	747	La soudure électrique (cours p. complet) La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	12
20.0222.02.	748	La soudure autogène (ler degré)	M2V	5	12
23.0224.02.	749	Equipements électriques de véhicules auto-		3	9
27.0202.03.	750	mob. et remorques agricoles	E 1	2	12
27.0229.02.	751	La soudure électrique (cours p. complet) La soudure autogène (ler degré)	M2V M 3	5.	8
05.0306.03.	752			3	11
08.0309.03.	753	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumat. Presses à haute densité, technique et	A 10	2	12
12 02 16 02 :	75/	entretien	A 7	2	12
13.0316.03.	754	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	21
19.0323.03. 26.0330.03.	755 756	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles Le maniement et l'entretien de tracteurs	A 1	5	11
20.03. 30.03.	750	et machines agricoles	Λ 1	-	1.2
		et machines agricules	A 1	138	13 499
		Cours donées hors du Centre:			
14.1215.12.	757	Les barres de coupe: réparation, réglage (Seedorf)	AR 15	2	12
09.01.	758	Equipements électriques de véhicules auto-			
		mob. et remorques agricoles (Seedorf)	E 1	1	10
28.03.	759	Tests de pulvérisateurs de culture (Rebstein)	A 12	1	15
30.03.	760	Tests de pulvérisateurs de culture (Viège)	A 12	1	8
31.03.	761	Equipements électriques de véhicules auto-			
02 04	740	mob. et remorques agricoles (Viège)	E 1	1	5
03.04.	762	Tests de pulvérisateurs de culture	A 12	2	15
				146	564
			=====	======	

Cela correspond à 1722 (1979) journées de participants.

Rapport du chef du Centre de cours 1, H.U. Schmid

Les 48 cours de l'hiver dernier ont été fréquentés par 564 participants. Le nombre de participants a donc atteint 9657 de sorte que, au cours de la saison de cours prochaine, nous attendons le "dix-millième" participant.

La 21ème saison de cours a de nouveau débuté en octobre avec le cours A l "Entretien et fonctionnement de tracteurs et de machines agricoles". Ce cours a été donné 3 fois avec un total de 31 participants. On y rencontre à nouveau des personnes qui se tournent vers l'agriculture suite à un changement professionnel et qui doivent en apprendre la technique. En premier lieu, ce type de cours s'adresse aux étudiants en agronomie. Etant donné qu'env. 80 % des étudiants de la faculté d'ingénieur-agronome ne sont pas issus de milieux paysans, ce cours de base leur offre une bonne préparation au stage pratique d'une demi-année qu'ils feront sur un domaine agricole.

Le groupe de cours "Entretien des machines" compte toujours le plus grand nombre de participants. Il est réjouissant que le cours E 1 "Equipements électriques" ait également eu un excellent nombre de participants, vu qu'il sert à l'amélioration de la signalisation des véhicules et ainsi à une meilleure sécurité dans la circulation. Le cours A 12 "Tests de pulvérisateurs" qui a été donné à Rebstein SG, Visp VS et Landquart GR a eu un succès excellent. Le cours H 2 "Les systèmes hydrauliques" jouit d'un intérêt toujours plus prononcé. Pour ce cours, il existe un film très instructif qui est montré en début de cours. Suivent des explications pratiques sur les parties les plus importantes d'une installation hydraulique, son fonctionnement et son entretien. On insiste surtout sur le dépannage et le maniement des parties "conduites". Les participants s'exercent sur des tuyauteries (boulonnages) et raccords de tubes à disposition. La deuxième partie de ce cours traite les problèmes des freins de remorques hydrauliques et de la télécommande des machines.

Le cours très demandé de moissonnage-battage était au complet avec 21 participants. Quatre machines d'origines différentes étaient à disposition des élèves pour les travaux pratiques. Deux d'entre elles, qui avaient déjà servi durant plusieurs saisons, se prêtaient fort bien à l'instruction des travaux d'entretien. Les tailles excessives des moissonneuses-batteuses d'aujourd'hui sont un problème veritable pour nos locaux. Aucune des 4 machines n'a pu être utilisée pour des travaux à l'intérieur vu que les ateliers sont trop petits.

Le cours de deux jours pour l'entretien des presses à haute densité était également au complet. Trois participants apportèrent leur propre machine et il y eut possibilité de faire connaissance de la nouvelle "technique de pressage" grâce à un modèle sortant de fabrique. Des travaux d'entretien de grande envergure eurent lieu sur les machines apportées. Les participants demandent toujours de traiter à fond le problème du dépannage.

Le seul cours qu'on abandonna faute de participants fut le cours A 3. Apparemment, le thème "Service sur tracteurs et transporteurs" est épuisé après une bonne formation dans les écoles d'agriculture.

Les cours de soudure et de travaux sur métal jouissent toujours de la faveur du public. Notre expérience énorme nous permet aujourd'hui des cours très pratiques, surtout dans le domaine de la soudure de réparation. Afin de traiter aussi la soudure au masque de protection, un appareil est aujourd'hui à disposition des participants. Le cours MES 6 "Do it yourself" a été le cours le mieux fréquenté de ce groupe de cours avec 50 participants. Ce cours, donné seulement en trois fois pour des raisons de délais, comportait des groupes trop importants ce qui sera évité à l'avenir. Les cours MES de novembre se déroulèrent sans cours auxiliaires pour solutionner le problème de place.

Le tableau 2 contient les chiffres sur la 21ème saison de cours.

Nous remercions nos participants aux cours et leur souhaitons tout le succès possible en applicant les connaissances acquises.

Les travaux pour le Service technique, l'entretien des installations et du bâtiment ainsi que le remaniement des dossiers de cours "Equipement électrique des véhicules automobiles", ont été effectués pendant l'été.

Je remercie les deux moniteurs de cours H.U. Fehlmann et W. Roth, ainsi que le personnel du Secrétariat central, de leur précieuse collaboration.

Après cet aperçu sur la saison de cours, nous tenons encore à illustrer l'histoire du Centre de cours qui fête cette année ses 20 ans. Dans le numéro 2/84 de "Technique agricole", W. Bühler a décrit dans les détails le développement du Centre. C'est pourquoi nous renonçons à une répétition, mais vous offrons la chronique suivante avec les dates les plus importantes de cet édifice.

Chronique:

10.01.1964

Ouverture du Centre du cours: 1 local de théorie, 1 local atelier, une remise pour les machines, les locaux accessoires indispensables. Surface bâtie 460 m². Coûts de construction Fr. 170'000.— Chef du centre de cours: W. Bühler, Riniken, moniteur H.U. Fehlmann, Oberbözberg. 11 types de cours différents. Saison de cours: semestre d'hiver.

1964/65

Première saison de cours complète: 234 participants durant 91 jours = 1313 journées de participants. Cette dénomination est employée dorénavant pour mesurer la fréquentation du Centre. H.U. Fehlmann fréquente le cours pour moniteurs de la DEULA. Décision de l'Assemblée des délégués de l'ASETA de construire aussi en Suisse Romande un Centre de cours pour les sections romandes. On choisit Grange-Verney près de Moudon.

1965

Premier cours pour chefs de cultures des écoles d'agriculture. Installation de la nouvelle remise pour machines

1970

Engagement de Werner Roth, Unterbözberg, en tant que moniteur après sa formation en RFA aux écoles DEULA. Début du cours de soudure autogène pour débutants. En 1970, notre programme de cours comprend 17 types de cours différents et 2311 participants ont fréquenté le centre durant 13'220 journées de participants.

1972

La Confédération promet une modeste participation aux salaires des Centres qui implique par ailleurs la création d'une nouvelle Commisssion technique (CT 4) supervisant les deux Centres de cours.

1974

Les 10 années du Centre: 3762 participants, 288 cours, 18'394 journées de participants durant ces premières 10 années. Introduction des cours «MES» (do it yourself) qui jouiront d'un grand succès les années suivantes.

1980

Le chef du Centre en fonction reprend la direction de l'Association à la place de R. Piller qui aborde sa retraite. Hansueli Schmid, maître mécanicien sur machines agricoles avec diplôme fédéral, est nommé nouveau chef du Centre. Ont été enregistrés jusqu'en 1980: 7175 participants, 552 cours et 28'325 journées de participants.

1984

Aujourd'hui, à l'occasion du 20ème anniversaire du Centre, quelques chiffres vous renseigneront sur l'activité pendant cette époque de développement technique fulgurant: La palette des cours comprend aujourd'hui 30 types de cours différents. Certains y figurent chaque année depuis 1964, bien que leurs programmes soient adaptés continuellement aux exigences modernes. Malgré un effectif du personnel stable (1 chef de Centre, 1 moniteur et 1 moniteur à temps partiel), 781 cours ont été fréquentés par 9062 participants qui ont passé au total 34'096 journées de participants à Riniken.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

Rapport du chef du Centre de cours 2, J.-J. Romang

Pour la troisième fois, notre activité a débuté au Tessin. Mon collègue Pichonnat s'est rendu mi-décembre dans les locaux tessinois mis à disposition par les Stations fédérales pour donner un cours d'un jour et demi sur la partie électrique des tracteurs et remorques agricoles et une orientation d'une demi-journée sur le freinage hydraulique des véhicules. 15 participants ont montré leur intérêt et ont posé beaucoup de questions malgré quelques difficultés de compréhension.

Toujours en décembre, alors que Monsieur Bonjour et moi-même étions occupés avec les apprentis agricoles, Monsieur Pichonnat reprenait la route pour le Valais cette fois. Arrivant avec 3 postes de façon à compléter les installations que les responsables de la section avaient préparées dans les locaux mis à disposition de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, il donna un cours de soudure suivi par 13 participants.

L'ensemble de la saison avec 46 journées de cours contre 50 durant l'année passée, nous permit de réaliser une participation supérieure de 8 %.

Signalons encore une légère reprise des cours de soudure électrique et un maintien des journées consacrées à la soudure autogène.

L'ensemble des cours professionnels destinés aux apprentis horticulteurs et paysagistes se donne actuellement à l'Ecole d'agriculture de Marcelin en lieu et place de Lausanne. Il était normal que pour des raisons de transport et de commodité pour les participants, nous changions nos habitudes. Nous avons déplacé notre matériel et c'est dans les nouveaux locaux annexés aux ateliers de mécanique de Marcelin que nous avons eu 8 journées de cours réunissant 108 apprentis.

Tableau 3 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Grange-Verney hiver 82/83

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Partici- pants
1983					
14.1216.12.	370	La soudure électrique (ler degré)	M 2	3	13
1984					
05.0107.01.	371	La soudure autogène	M 3	3	6
09.01.	372	L'emploi de laques et de peintures	MES 1		
		et la pose de rustique intérieure	MES 7	1	9
10.01.	373	La partie électrique des tracteurs et			
		remorques agricoles	E 1	1	16
11.01.	374	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	11
12.01.	375	Réparation de vieux socs de charrue	M2R	1	7
16.01.	376	La pose de revêtements modernes pour			
		parois, sols et plafonds	MES 5	1	19
17.01.	377	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES 8	1	23
18.0120.01.	378	La soudure électrique (ler degré)	M 2	3	7
23.0124.01.	379	Machines horticoles	G 1	2	19
27.01.	380	Travaux sur carrosserie	M 9	1	5
30.0131.01.	381	Machines horticoles	G 1	2	16
01.0202.02.	382	Machines horticoles	G 1	2	17
06.0207.02.	383	Machines horticoles	G 1	2	17
08.0210.02.	384	La soudure autogène	M 3	3	6
13.0215.02.	385	La soudure électrique (ler degré)	M 2	3	13
20.0221.02.	386	Travaux de maçonnerie	MES 9	2	9
22.02.	3.87	La pose des sols en terre cuite	MES 6	1	13
23.0224.02.	388	Réparation de freins et pose de freins	15.76		
27.02	200	hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2	17
27.02.	389	La pose de revêtements modernes pour	MEG. F		
20 02 02 02	200	parois, sols et plafonds	MES 5	1	7
29.0202.03.	390	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	3	8
03.03.	391	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	12
05.0309.03.	392	Réparation de tracteurs et machines	(AR 2	F	
07.03.	393	agricoles	AK 3	5	4
07.03.	393	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	2
				46	276
			===		

Cela correspond à 493 (453) journées de participants.

Le cours traitant du freinage hydraulique des remorques qui n'avait attiré que peu de personnes l'année dernière, a connu un joli succès cette année. Durant 2 jours, 17 participants et trois moniteurs ont équipé 2 véhicules agricoles très différents l'un de l'autre et installé une valve de freinage hydraulique sur un tracteur. La partie pratique du cours souleva un bel enthousiasme et une collaboration active des participants. Nous retirons l'enseignement suivant de ces deux journées: le prochain cours devra comporter un programme pratique moins chargé au profit d'explications plus poussées. Au lieu de monter une soupape de freinage hydraulique pour remorque chère et avec commande au pied, nous avons vendu des équipements pour env. Fr. 340.-.

On trouve sur le marché aussi d'autres équipements simples à installer mais qui ne comportent ni soupape d'adaptation à la charge ni réducteur de débit. La variante

proposée permet de réduire la pression et le débit, seule solution pour obtenir un freinage moins brusque et sans dégâts aux essieux de remorque.

Les cours "Do it yourself" ont maintenu leur niveau de participation. Signalons le beau succès des journées traitant de la pose de faïence, de terre cuite et de l'isolation. Nous essayons chaque année de nous adapter aux besoins et de combler au mieux les lacunes de l'enseignement des écoles d'agriculture.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier mes collègues de travail, l'administration de Grange-Verney et de Marcelin pour leur collaboration, leur aide et leur compréhension. Merci aussi au Secrétariat central à Riniken pour son soutien.

7. Service technique

Durant l'exercice 1983/84, W. Bühler, U. Helbling et H.U. Schmid ont travaillé pour le Service technique (ST). Il a fallu consacrer plus de temps aux travaux de contrôle de garanties et de factures ainsi que pour la collaboration rédactionnelle du périodique "Technique agricole".

W. Bühler a représenté l'ASETA auprès de diverses organisations fédérales et internationales. Il s'est avant tout occupé de responsabilité civile, d'assurances et de questions actuelles ayant trait au Droit sur la circulation routière.

Après la saison de cours, H.U. Schmid a surtout effectué des contrôles de garanties et de factures de réparations.

U. Helbling s'est en grande partie occupé de problèmes généraux d'économie d'entreprise et de technique agricole. La collaboration dans le comité rédactionnel pour "Technique agricole" a pris beaucoup de temps. Le ST a fourni durant ce laps de temps passé 30 articles et reportages ainsi que, en collaboration avec la FAT, le nouvel aide-mémoire no 5 "Les freins de remorque hydrauliques contribuent à votre sécurité". La nouvelle brochure no 10 "L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière" jouit d'un bon écho, car 200 exemplaires ont déjà été vendus. Cette brochure est aujourd'hui traduite en français et à disposition des lecteurs romands.

L'action "Téléphériques ZP 200" se développe de façon réjouissante pour le moment. Tous les ZP 200 livrables ont pu être transmis à des exploitations de montagne en difficulté. 4 téléphériques fonctionnaient déjà en juin 1984 et 4 autres seront en fonction jusqu'à fin 1984. Cette action se terminera probablement à la fin 1986.

L'autocollant ci-contre a été créé sur instigation de la CT 1. Il est à la disposition des sections qui organisent des tests de pulvérisateurs pour cultures. Il est décerné à l'intention des machines qui ont passé le test et qui sont ainsi en parfait état technique.



Au moyen d'une propagande correspondante, les propriétaires de pulvérisateurs pour cultures pourront dès lors être animés à soumettre tous les 2 ans leurs machines à un contrôle. Ils prouveront ainsi leur bonne volonté de respecter les efforts qui se font en vue de la protection de l'environnement.

La vaste activité du ST comprend encore les points suivants:

- Préparation de huit séances des Commissions techniques 1 5 et rédaction des procès-verbaux
- Préparer et organiser la 12ème journée d'information avec le thème "Fumure liquide"
- Collaboration à la Commission fédérale des installations et appareils techniques
- Préparer et organiser la réunion des présidents régionaux de moissonnagebattage
- Collaboration dans le groupe de travail OCE concernant "L'augmentation de la vitesse maximale des véhicules autom. agricoles
- Elaborer un avis concernant "L'augmentation de la vitesse maximale des véhicules autom. agricoles
- Elaborer et dépouiller le sondage auprès des lecteurs de "Technique agricole"
- Organisation et déroulement de la réunion internationale du "Groupe mécanisation" de la CEA à Emmetten NW
- Préparer le deuxième Championnat suisse en conduite de tracteurs
- Préparer et réaliser le cours pour les instructeurs de la cat. G
- Participer aux manifestations de nos sections
- Participer aux cours de la FAT et de l'ASCA
- Visite de la DLG et du SIMA
- Photos et diapositives pour différents articles et compléter les archives.

8. Le périodique

Tous les journaux et magazines agricoles ressentent ces temps-ci la pression concurrentielle qui réside sur le marché de l'imprimerie. Certains journaux tentent de garder leurs abonnés en empiétant sur les secteurs réservés aux périodiques spécialisés. Ces faits forcent toutes les publications touchées à se plier encore davantage aux désirs de leurs lecteurs et de faire le maximum par rapport à l'actualité, la qualité et la disposition graphique.

Etant donné que tous les organes de l'ASETA et ses membres reconnaissent la position de première importance du périodique, le Secrétariat central a été chargé d'élaborer une étude de concepte pour "Schweizer Landtechnik" et "Technique agricole". Ce travail sera prêt pour la 100ème séance du CC.

La modernisation de l'aspect extérieur de TA a débuté en relation avec cette étude, bien que les mesures se soient limitées aux pages de texte. Ces travaux ont été effectués par un comité rédactionnel comprenant le directeur, l'ancien rédacteur et le chef du ST. Monsieur W. Marti, chef du ressort technique de l'Imprimerie Schill SA à Lucerne les a secondés en matière d'imprimerie. A partir du no 3/84, on a pu se rendre compte des premiers résultats de ces efforts communs.

Afin de connaître les goûts et l'opinion des lecteurs, le CD a ordonné une enquête auprès des lecteurs servant aussi de base à l'étude de concepte. Le no 7/84 comprenait donc un fascicule d'enquête annexé avec 20 positions. A cette occasion, on a, à nouveau, posé la question d'une modification de format (A 4).

Le dépouillement des réponses prendra encore un certain temps. Néanmoins, il ressort aujourd'hui déjà que la majorité des membres souhaite maintenir le format actuel de sorte que la discussion concernant un changement de format ne sera plus de première importance. D'autre part, les résultats de l'enquête sont significatifs pour la rédaction et l'éditeur et figureront, à l'avenir, en tant que directives pour différentes mesures.

Pour la 45ème année de parution, il y eut, comme par le passé, 15 numéros. En décembre 1983, les deux éditions (allemand et français) ont atteint les chiffres suivants:

allemand	31'500	(31'440)
français	7'750	(7'760)

Tableau 4 Nombres de pages du périodique depuis 1974

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total
a) "Technique	agricole"		
1974/75	508	288	796
1975/76	419	312	731
1976/77	419	229	648
1977/78	396	292	688
1978/79	410	272	682
1979/80	483	333	816
1980/81	464	300	764
1981/82	507	305	812
1982/83	498	210	708
1983/84	513	191	704
a) "Schweizer	Landtechnik"		
1974/75	522	526	1'048
1975/76	472	547	1'019
1976/77	461	435	896
1977/78	518	510	1'028
1978/79	540	526	1'066
1979/80	550	586	1'136
1980/81	576	588	1'164
1981/82	602	566	1'168
1982/83	612	470	1'082
1983/84	558	458	1'016

Nos remerciements vont à l'adresse des nombreux collaborateurs et traducteurs M. H. Ossent, Mmes Y. von Nüwenborg et C. de Senarclens (pour le français). Nous leur savons gré de leur travail efficace et rapide.

Notre reconnaissance s'adresse également aux annonceurs toujours fidèles ainsi qu'à ceux qui viennent de découvrir notre périodique en tant que nouvelle possibilité de publicité.

Nos remerciements s'adressent aussi à la maison Hofmann-Annonces S.A., à Zurich, en tant qu'acquéreur et à la maison Schill & Cie SA, à Lucerne, notre imprimeur et expéditeur.

9. Sécurité dans le terrain et éducation routière

Pendant l'exercice sous revue, l'éducation à la circulation routière joua un rôle primordial pour l'association centrale et ses sections, surtout la préparation au permis de conduire des jeunes conducteurs de tracteurs. Dans la plupart des sections, les cours ont été fort bien fréquentés. Ils sont non seulement très appréciés par nos membres, mais jouissent de l'estime des services automobiles ainsi que des organes de la police routière et de l'Office féd. de la police.

Le 16.11.1983, un cours de perfectionnement a eu lieu pour les moniteurs des cours préparatoires cat. G. A cette occasion on a pu leur présenter le catalogue-question-naire remanié, les nouvelles séries de dias et la brochure no 10 "L'agriculteur - partenaire de la circulation routière".

Le catalogue-questionnaire pour l'examen théorique G paraît déjà dans sa troisième édition suite à son adaptation aux prescriptions de loi en vigueur.

En janvier, notre association a réagi par une lettre d'orientation adressée au préposé du DFJP et à différents Conseillers d'Etat en réponse à une interpellation du Conseiller national P. Günter, dr. med., concernant l'augmentation de l'âge pour conducteurs de cyclomoteurs de 14 à 16 ans. Cette lettre contient l'argument que bien des jeunes gens qui dépendent de leur cyclomoteur pour fréquenter les écoles régionales ou leur lieu d'apprentissage, seraient touchés par les mesures proposées. Des craintes justifiées émanent de certains milieux paysans que, dans une prochaine étape, l'âge minimal pour l'obtention du permis de conduire cat. G augmenterait aussi à 16 ans.

La procédure de consultation concernant cette interpellation aura lieu au parlement pendant la session d'automne.

Une demande des maîtres-agriculteurs du Canton de Berne, lancée au printemps 1984 pour introduire l'obligation d'équiper les vieux tracteurs de dispositifs de sécurité, a occupé plusieurs comités de notre association. On tâche avant tout de constater quelles répercussions cette "opération bernoise" entraînerait sur le nombre total des tracteurs mis en service avant 1970. Dans les pourparlers en cours, il s'agit de trouver un compromis raisonnable entre l'effet de prévention des accidents désiré et les frais qu'une telle mesure entraînerait. Présentement, on ne pourrait forcer une obligation qu'en raison de la LAA pour les 25'000 exploitations occupant de la main d'oeuvre étrangère et soumises à la loi fédérale sur l'assurance accidents. En attendant, nous observons ce développement.

Le tableau 10 offre un aperçu des tracteurs agricoles impliqués dans les accidents de la circulation. Le nombre d'accidents a légèrement diminué. Ce succès, même s'il n'était dû qu'à un hasard, encourage certainement tous les services responsables de la prévention des accidents à constamment continuer leurs efforts.

Dans ce contexte, nous remercions tous les responsables des sections, les moniteurs de cours et les conseillers en machinisme ainsi que toutes les personnes au service de la prévention des accidents de leur travail infatiguable.

Le périodique a soutenu la prévention des accidents par les publications suivantes:

- Sécurité et confort: La prise de vue n'était pas posée!
- Les gaz de lisier sont mortels!
- L'électricité dans l'agriculture
- Bruits incommodants faits par des chaînes à rouleaux
- Les freins de remorques hydrauliques contribuent à votre sécurité (lère partie)
- Méfiez-vous du verglas!
- La responsabilité civile et ses possibilités d'assurance
- Les tracteurs-faucheurs sont-ils le "dernier cri" ?
- Oncle Frédy et la circulation routière (2 suites)
- Happé par un arbre à cardan

10. Droit sur la circulation routière

A la 57ème Assemblée des délégués 1983, les représentants des sections présents avaient à se prononcer sur l'attitude de l'ASETA concernant l'augmentation de la vitesse maximale de 25 km/h à 30 km/h. De nombreux membres refusent une augmentation de la vitesse et n'ont pas de sympathie pour cette initiative émanant du commerce. Pour des raisons relatives au marché international, on se mit d'accord d'adopter un mémoire préparé avec notre collaboration à l'intention de l'Off. féd. de la police. Dans ce mémoire, élaboré en collaboration avec d'autres associations et organisations, notre association se déclare d'accord que des prescriptions plus sévères soient prévues pour les freins et l'éclairage des tracteurs et remorques qui circuleraient à l'avenir à 30 km/h. Par contre, toute limitation des droits existants pour des véhicules circulant à 25 km/h serait rigoureusement repoussée par l'agriculture.

A la fin juin, l'Off. féd. de la police a soumis à la consultation un projet d'ordonnance basé sur les propositions du groupe de travail mentionné. Ce projet prévoit l'introduction de la limite de vitesse supérieure à partir du l.l.1985. Les commissions responsables de l'ASETA présenteront leur avis à l'Off. féd. de la police début août.

Sur instigation de la conférence des présidents, plusieurs autres demandes, qui feront également objet de révisions d'ordonnances, ont été adressées à l'Off. féd. de la police. Des négociations sont prévues à cet effet.

Une prise de position relative à la révision de la loi sur la circulation routière nous occupera pendant l'exercice prochain. Dans ce contexte, on devrait mentionner que les effets de la législation du trafic routier de plus en plus dense exigent de la part du Secrétariat central beaucoup d'attention et de connaissances spéciales. Vu que les effets directs ou indirects des révisions d'ordonnances sur l'agriculture ne sont que rarement apparents à l'avance, il s'agit d'examiner de très près les projets de loi quant à des carences possibles.

11. L'activité des sections

Le tableau 5, qui offre des comparaisons directes, permet à nouveau de se rendre compte de l'intense activité déployée par nos 22 sections.

La première ligne par section concerne l'exercice 1983/84, la deuxième ligne l'année précédente (1982/83).

Si on tient compte du fait qu'à part les cours préparatoires pour l'examen à l'obtention du permis de conduire cat. G et quelques démonstrations, toutes les réunions et manifestations ont lieu pendant les mois d'hiver, on doit reconnaître que l'activité de quelques-unes des sections est étonnante. On remarque également l'influence qu'exerce l'activité d'une section donnée sur le développement de l'effectif de ses membres. Une activité modérée mais constante est préférable à des manifestations à grande échelle très espacées et causant le plus souvent des frais excessifs.

Pendant l'hiver passé, notre nouvelle publication no 10 "L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière" (version allemande) et une série de diapositives appropriées ont pu être mises à disposition des sections pour documenter des conférences. Les tirages à part des aide-mémoire "Des freins de remorques hydrauliques contribuent à votre sécurité" ainsi que "Oncle Frédy et la circulation routière" étaient également très demandés.

Nous avons procuré à différentes sections des experts et des moniteurs pour certains cours et démonstrations. Nous aimerions développer davantage ce service afin d'offrir aussi aux membres des petites sections un programme d'hiver attrayant.

Tableau 5 Manifestations organisées par les sections (1.7.1983-30.6.1984)

Sec ti- ons	gé	sembl. enéral		eunions egionales		Contechn	urs iques	pa		et pré- ons à en G		emons- rations	E	xcursi-	Gyi P•	mkhana trac- ristes	T0 fe	TAL des mani stations et rticipants
	n.	р.	n.	р.	n	. p	. j.p.	n.		j. p.	n.	р.	n	. p.	n.	p.	n.	р.
AG	1 1	153 255	2	410 65	10 20	106 348	248 366	26 48	1	849 730	1 2	300 360	2 -	95 -	1 -	110	43 72	2023 1758
BE	1	220 215	11 12	498 288	4 5	75 180	32 90	156 160	1	3688 3754	-	-	-	-	-	-	172 178	4481 4437
BB	1	140 147	4	165	5 2	90 170	55 85	3	1 1	117	- 2	300	1 1	51 39	-	-	14 12	563 768
FL	1	55 49	1	20	-	-	-	1	1	26	-	-	2	73	1	73	6	247
FR	1	80	2	128	-	-	-	2 17	1		1	1000	1 -	49	1	63 63	5 22	188
GE	1	70	1 -	43	-	-	-	17	1 -	520	-	-	1	120	1	90	20	752 160
GR	1	85 49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	73	-	-	2	158
GK	1	43	-	115	1	27 17	27 17	-	-	-	-	-	-	-	1 -	66	6 2	257 60
JU	1	35 40	-	-	-	-	-	10 10	1	198 280	-	-	1	19 35	1 -	92	13 12	344 355
LU	1	132 140	2 2	70 68	2	50 11	27 33	13 17		1031 1124	2 -	225	1 2	70 178	- 1	- 121	21 24	1578 1642
NE	1	41	-	-		-	-	3	1,5	62 123	-	-	-	-	1 1	59	5	162 222
NW	1	26	1	20	-	-	-	1	1,5	45	1	20	1	67	-	-	5	178
OW .	1	30 20	-	-	-	-	-	3	1,5	58 25	-	-	1 -	49	1 -	71	6	208 45
SG	1	25 195	21	781	-	-		1 37	1	· 22	-	-	1	32	1	181	61	47 2276
	1	181	15	833	-		-	37	1,5	1035	-		1	23	-	-	54	2072
SH	1	75 75	-	-	4	57 57	150 125	3	1,5	117 159	-	-	2	255 153	-	-	12	504 444
SO	1	83 56	-	-	1	24	24	7	1	228 160	-	-	1	96 50	1 -	82	10 9	489 290
SZ	-	-	-	-	-	-	:	14 15	1,5 1,5	265 343	-	-	-	-	-	-	14 15	265 343
TG	1	250 300	-	-	12 12	122 165	165 758	25 23	1,5	546 488	- 1	600	1 1	61 61	1	180	40	11 59 1614
TI	1	32 32	-	-	1	16	32	-	-	-	-	-	1	43	-	-	3	91
VD	1	220	-	-	-	-	-	8	1	146	-	-	1 -	26	-	-	2	58 366
vs	1	90 35	2	30	1	15	30	2	1 -	106	2	- 30	- \		-	-	3	196 110
	1	36	-	-	6	86	172	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	122
ZG	1	120 100	-	-	2	28	84	2	1,5	126 161	1	350	2	90	-	-	8	596 379
ZH	1	212 260	1	70 40	3	62 34	51 68	37 30		1132 1289	1	250 140	1 3	70 114	1 -	125	45 39	1921 1877
83/4	1	-7 TO 3-	49	2307	44	620	817	364	1	10178	9	2175	17	932	11	1121	515	19576
82/3	21	2277	32	1337	56	1120	1822	388	1	0491	6	1400	19 1	060	4	305	526	17990

Nous favorisons autant que possible les contacts personnels entre les collaborateurs du SC, les sections et les membres individuels parce que nous estimons qu'un bon rapport entre les présidents de sections et les membres est la conditions fondamentale d'une collaboration fructueuse.

Pendant l'exercice sous revue, les organes et les sections ont de nouveau été pourvus d'un nombre assez considérable d' "Informations". Ces circulaires offrent une orientation très complète des problèmes de l'Association.

Nous tenons à remercier avant tout MM. les présidents et gérants pour les bons rapports mutuels et la coopération constructive dont ils ont fait preuve l'année dernière. La grande prévenance des sections et l'hommage dont nous avons bénéficié, devraient nous engager à renforcer et cultiver le lien de confiance mutuel.

12. Le Secrétariat central

Pendant l'exercice sous revue, il s'agissait non seulement d'expédier les affaires courantes du Secrétariat, mais aussi de s'acquitter de tâches exceptionnelles. C'est ainsi qu'il fallut adapter entre autre toutes les polices d'assurance-accidents à la loi féd. sur l'assurance accidents (LAA) entrée en vigueur le 1.1. 1984 et la loi sur la prévoyance du personnel (LPP).

Une enquête entreprise dans le cadre d'une étude de concepte auprès des lecteurs du périodique de l'association a été préparée et dépouillée par le SC. Elle a fourni à l'auteur de l'étude une aide de décision précieuse.

La traduction en français de la publication no 10 est sur le point d'être terminée.

L'organisation de la réunion du "Groupe de travail Mécanisation" de la CEA, qui a eu lieu à Emmetten, a également pris beaucoup de temps.

Le directeur a représenté les intérêts de l'ASETA dans les commissions et organisations suivantes:

- Groupe de travail "Mécanisation" de la CEA
- Groupe de travail OCE
- Groupe de travail "Carburants de remplacement" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Groupe de travail "Tract-Agri" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Commission fédérale pour installations et appareils techniques (Steg)
- Comité central FRS
- Comité de gestion du Service pour la prévention des accidents dans l'agriculture
- Conférence suisse pour la sécurité du trafic routier, SKS
- Commission permanente pour le trafic routier (DFJP)
- Comité de direction de la Société suisse pour l'étude des carburants et lubrifiants
- VSM CT 26 "Machines agricoles" de la Soc. suisse de constructeurs de machines

13. Relations avec les autorités et organisations

L'ASETA entretient des relations très actives avec diverses autorités, offices fédéraux et organisations suisses qui s'occupent des intérêts de la technique agricole, du trafic routier et de l'alimentation en énergie. En vue d'un échange d'informations, ces contacts sont également internationaux et existent avec des organisations correspondantes dans nos pays voisins.

Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon

La coopération avec la Station de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) à Taenikon est très intense.

Les excellents et utiles rapports que nous entretenons avec la Direction et les collaborateurs de la FAT méritent d'être relevés. La bonne représentation de la FAT dans les cinq Commissions techniques de l'ASETA ressort du chapitre 2. Au chapitre 3 figure la série d'activités des Commissions techniques auxquelles la FAT a fourni des bases de discussion et aides de décision.

Le fait qu'un collaborateur de la FAT se charge régulièrement de présenter un exposé à l'occasion de la journée d'information de notre Association est déjà presque une tradition ou va de soi. Pendant ce dernier exercice, l'aide-mémoire fort instructif "Les freins de remorques hydrauliques contribuent à votre sécurité" a été rédigé de concert avec la FAT et le chef de notre Service technique.

La liste suivante démontre à quel point nos membres sont tenus au courant par les publications des résultats de recherches et d'essais de la FAT dans "Schweizer Landtechnik" et Technique agricole" Notre périodique représente pour la FAT une excellente possibilité de transmettre ses informations à 38'000 destinataires, Dans ce contexte, la constatation suivante devrait également présenter quelque intérêt: On peut déduire des réponses reçues au sujet de l'enquête sur le nombre effectif de lecteurs par exemplaire que chaque édition de "Technique agricole" est lue par presque 100'000 personnes. La même enquête a aussi confirmé la grande popularité des "Bulletins de la FAT" en tant que supplément à "Technique agricole" et indiqué que les agriculteurs apprécieraient même davantage d'informations de ce genre.

Les articles de la FAT suivants ont paru dans la partie rédactionnelle de "TA":

- Technique d'irrigation par aspersion d'eau, de lisier ou de boues d'épuration
- Au sujet des pertes de récolte du colza
- Amélioration du bilan énergétique d'un générateur de biogaz par un échangeur thermique
- Essais de moissonneuses-batteuses effectués par la FAT
- De quoi doit-on tenir compte lors de l'achat d'un hacheuses à mais?
- Freins hydrauliques pour remorques (2ème partie)
- Porte-à-faux à l'avant
- L'épandage du lisier
- Numéro spécial sur l'énergie: Introduction / Installation de biogaz / capteurs
- Réflexions au sujet de la récolte du fourrage grossier
- Appréciation objective des appareils de gazage servant à combattre les campagnols
- Mécanisation de la récolte du fourrage sur terrains déclives

Dans l'annexe "Bulletin de la FAT":

- Rapport de test propre à faciliter le choix d'un tracteur
- Essais comparatifs de roule aux agricoles
- Signalisation des outils de travail
- Récolte d'herbe d'ensilage
- Liste des épandeurs de fumier
- Protection acoustique dans l'agriculture également
- Liste des modèles de déchargeurs à griffe
- Normalisation de montage des outils sur les chars automoteurs

- Pneus de remorque
- Les temps de travail dans la culture des champs
- Eléments des frais occasionnés pour les matériels agricoles et indemnités à demander en 1984 pour l'usage des ces machines
- La garde des veaux en étables traditionnelles en en étables non chauffées et non isolées
- Ensilage en portions individuelles
- Comparaison entre traction intégrale et traction arrière
- L'étable à stabulation libre sur plan incliné
- Essai comparatif de hacheuses à mais portées
- Essais comparatifs des systèmes de fauche
- Machines et procédés servant à l'effanage des pommes de terre
- Liste des modèles d'autochargeuses

Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)

Il est facile à comprendre que nous entretenons avec l'ASCA de Suisse Romande et de Suisse Alémanique surtout une liaison par l'intermédiaire de la section "Mécanisation" et de son chef, Monsieur Rudolf Gnädinger. Grâce à sa participation au travaux de la CT 3, les rapports entre la pratique et la vulgarisation sont assurés. D'autre part, les réunions des conseillers en machinisme agricole, ainsi que les cours de formation organisés par l'ASCA, procurent à nos moniteurs de cours l'occasion d'échanger des idées avec les responsables de la recherche et de la vulgarisation.

Union suisse des paysans USP, Brougg

Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles ASMA, Berne Groupement suisse pour la population de montagne SAB, Brougg

Nous entretenons des relations étroites avec ces trois organisations. Pendant l'exercice sous revue, ce sont avant tout des questions relatives à la législation du trafic routier, au remboursement des droits de douane pour carburants, au commerce des machines agricoles ainsi qu'à la prévention des accidents qui ont été discutées, poursuivies et réglées. La collaboration avec l'Ass. suisse d'économie alpestre SAB concernait avant tout l'activité du groupe de travail "Téléphériques militaires pour régions de montagne". Nous nous efforcerons de continuer dans cette voie en soutenant des associations d'intérêt dignes de confiance, car ce n'est que de cette façon que les capacités des associations professionnelles individuelles peuvent être coordonnées et mises à profit pour l'agiculture.

Service de la prévention des accidents en agriculture (SPAA)

Le ler janvier 1984, le SPAA a dû être réorganisé et transformé en fondation. Cette mesure a été motivée par l'introduction de la loi sur l'assurance-accidents LAA pour cette date et la suppression de l'article 41 de la loi sur l'agriculture dans lequel la prévention des accidents dans l'agriculture était ancrée. Une augmentation de l'effectif du personnel du SPAA devrait contribuer à une augmentation de son efficacité future. Le nouvel état du SPAA oblige celui-ci à se charger comme auparavant non seulement des exploitations occupant des employés salariés soumis à la LAA, mais aussi les entreprises beaucoup plus nombreuses non soumises à la loi sur les assurances accidents.

L'ASETA recherchera une coopération intensive avec le nouveau SPAA. Vu que le directeur de l'ASETA a été désigné en tant que président de la nouvelle Commission technique du SPAA, et qu'il continuera à s'acquitter de son mandat en tant que représentant de l'agriculture dans la Commission fédérale pour installations et appreils techniques (Steg), une coopération constructive s'impose.

Nous tenons à remercier le Conseil de la fondation, les collaborateurs du SPAA ainsi que son directeur, Monsieur R. Burgherr, de leurs efforts en vue d'une amélioration

14. Relations internationales

La séance de cette année du groupe de travail "Mécanisation" de la CEA a eu lieu à Emmetten du 3 au 4 mai 1984. Le ler et 2 mai 1984, le groupe de travail "Energie" de la CEA s'est réuni à la FAT, Taenikon, à l'occasion de sa conférence annuelle. L'organisation de ces deux manifestations a été assurée respectivement par la FAT pour la séance "Energie" et par notre Association pour le groupe de travail "Mécanisation". Le gouvernement de l'état de Nidwald nous a assisté de façon très méritoire en fournissant une contribution financière aux frais de la réunion et la direction de l'agriculture a contribué à l'organisation et l'exécution d'une excursion fort intéressante. Nous tenons à remercier la section Nidwald qui a régalé nos invités de danses folkloriques et de bons repas, le fouvernement cantonal et tous ceux qui ont collaboré à la bonne réussite de la réunion de la part du président du groupe de travail, le directeur Franz Geiger, dr. ing. de Vienne et des participants.

Les 20 délégués provenant de six pays différents ont délibéré sur les thèmes principaux suivants: Harmonisation des prescriptions légales applicables aux véhicules automobiles agricoles / Conditions requises pour l'utilisation de véhicules agricoles et sylvicoles à des vitesses élevées / Usages quant à la fixation des prix lors de l'achat de machines agricoles / Rapport sur l'activité des stations européennes d'essais de machines.

Pendant la 2ème journée de réunion, on montra aux visiteurs les particularités de l'agriculture de montagne. Une démonstration de faucheuses à deux essieux, de tracteurs pour pentes et de transporteurs utilisés sur des terrains d'une déclivité extrême suscita beaucoup d'intérêt. Elle était organisée par U. Helbling.

Des intérêts analogues amènent des contacts sporadiques avec des organisations et institutions professionnelles étrangères telles que: Landmaschinen- und Ackerschleppervereinigungen, LAV, Francfort; Association des Chambres d'agriculture, Bonn; Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft, DLG, (exposition d'agriculture allemande, trad.), Francfort, etc.

15. Questions financières

Les comptes font l'objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention du Comité central et des délégués. Voici toutefois le solde des comptes 1983/84 à titre d'orientation pour nos membres:

Le total des charges s'élève à Fr. 1'649'346.84 et se solde par un total de bénéfices de Fr. 6'632.96. Le capital de l'Association se monte le 30 juin 1984 à Fr. 215'957.47.

Nous adressons de sincères remerciements à M. P. Zimmerli, Lenzbourg AG, réviseur permanent et aux deux vérificateurs statutaires, MM. J. Bircher, Hagendorn ZG et B. Schafroth, Ettingen BL, pour la fidèle et excellent exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Le présent rapport d'activité démontre une fois de plus que les responsables de l'ASETA ont dû s'occuper de problèmes multiples pendant l'année écoulée. Bien que nos exposés ne représentent notre activité que sous forme de résumé, ils devraient néanmoins mettre en évidence que nous nous efforçons d'offrir aux membres une contre-valeur optimale pour leurs cotisations annuelles.

Nous ne voudrions pas clore ce rapport sans adresser nos remerciements aux membres pour leur fidélité ainsi qu'aux autorités, fonctionnaires, institutions et organisations pour leur disposition à collaborer avec nous et leur compréhension pour notre cause. Les présidents, gérants et membres de comité de nos sections ainsi que les organes de l'Association centrale méritent tous notre reconnaissance pour leur engagement continuel.

Finalement, nous voudrions aussi exprimer notre gratitude et appréciation aux collaborateurs des Centre de cours, à la Rédaction du périodique et au personnel du Secrétariat central.

Morat et Riniken, le 11 août 1984

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Baechler, Morat

Le Directeur: Werner Bühler, Riniken

Tableau 6 Statistique du centre de formation professionnelle de Riniken

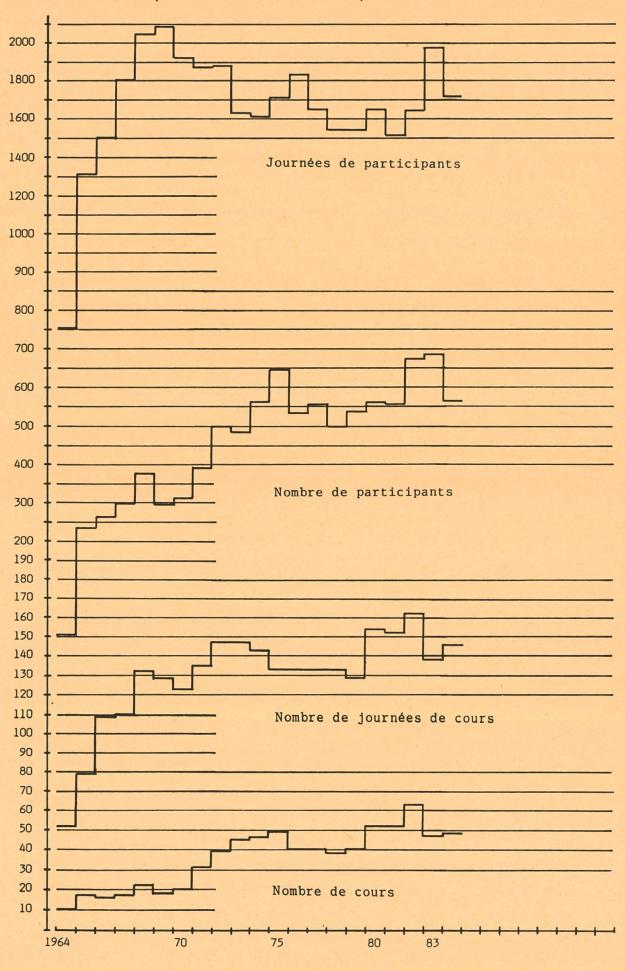


Tabelle 7 Traktorstatistik

Tracteurs mis en circulation par marque en 1983

Tracte	urs,	, d	après	le	pays	de	fabri-
cation	en	198	33				

		Stück	%			Stück	%
1.	Fiat	603	13.76	1.	Italien	1486	33.92
2.	IHC	373	8.51		Italie	2.00	33.72
3.	MF	361	8.24	2.	Deutschland	1236	28.21
4.	Ford	339	7.74	•	Allemagne		
5.	Hürlimann	320	7.30	3.	Schweiz Suisse	468	10.68
6.	Same	304	6.94	4.	Grossbritanien	399	9.11
7.	Deutz-Fahr	299	6.82		Grande-Bretagne		
8.	Fendt	264	6.02	5.	Frankreich France	349	7.96
9.	John-Deere	230	5.25	6	Oesterreich	222	F 10
11.	Steyr	212	4.84	0.	Autriche	223	5.10
12.	Renault	118	2.69	7.	Japan	121	2.76
13.	Carraro	117	2.67		Japon		
14.	Rapid	108	2.46	8.	Tschechoslowakei Tchecoslovaquie	62	1.41
15.	Jseki	83	1.89	9.	Rumämien	19	0.43
16.	Lamborghini	70	1.60	•	Roumanie	19	0.43
17.	Zetor	62	1.42	10.	Spanien	10	0.22
18.	Case/Brown	39	0.89		Espagne		
19.	Holder	31	0.71	11.	USA Etats-Unis	5	0.11
20.	Kubota	30	0.68	12.	Jugoslawien	4	0.09
	Bucher	19	0.43		Yougoslavie		0.09
	UTB	19	0.43			4'382	100.00
	Agriful	18	0.41				=======
	MB-Trac	18	0.41				
	Wiesel	17	0.39				
	Goldoni	13	0.30				
	De Nardi	11	0.25				
	Uebrige	87	2.00				
	Total	4'382	100.00				

Tableau 8 Equipement technique de l'agriculture par cantons - état 1980

		Vierrad- u	nd Rauper à deux es		1	_	ät .	<u>س</u>								
		Anzahl Betriebe e Exploitations		davon Vierradantrieb dont à fraction sur 4 roues	Jeeps / Landrovers, Unimogs	Transporter ohne Lade- gerät / Transporteurs non autochargeurs	Transporter mit Ladegerät und Selbstfahrladewagen Transporteurs autocharg. et autocharg.	Mähdrescher Moissonneuses-batteuses	Einachser / Motormäher Tracteurs monoaxes et motofaucheuses	Zweiachsmäher Motofaucheuses à deux essieux	Kreiselmäher Faucheuses rotatives	Mähquetschzetter Faucheuses condition- neuses	Ladewagen Chars autochargeurs tractés	Sammelpressen Ramasseuses-presses	Kartoffelvollernter Récolteuses intégrales à pommes de terre	Rübenvollernter Récolteuses intégrales à betteraves
Schweiz / Suisse	1975		83860		6290	7905	11544	5026	100819				45624	10575		
Schweiz / Suisse	1980	64529	94717	14678	6869	8927	13957	5121	103304	482	21295	3254	48402	10897	4590	968
davon Berggebiet /	1975		13468		3496		155	200	43844				6880			
zone de mont.	1980	13538	16720	6156	3981	7206	11600	293	45875	301	3440	364	8258	1305	107	0
Zürich		. 6002	9359	880	337	152	252	447	7551	24	1989	241	5234	545	549	92
Bern		11874	16323	3160	1870	1953	3989	865	24013	83	2920	498	9512	2174	1573	223
Luzern		5491	7544	1220	536	574	1128	147	8667	33	1800	378	5049	154	60	7
Uri		150	168	16	21	424	170	0	1147	0	21	2	125	4	0	0
Schwyz		1209	1554	358	183	611	866	4	3556	24	224	12	966	26	1	> 0
Obwalden		379	426	66	35	348	439	1	1525	7	63	10	299	3	0	0
Nidwalden		269	320	46	22	350	277	0	989	4	30	5	184	0	0	0
Glarus		223	302	70	86	138	210	3	983	9	58	7	186	2	0	0
Zug		680	982	294	54	86	179	5	1144	4	265	40	624	14	4	0
Fribourg		5039	7922	1394	370	114	464	480	4519	27	2637	255	3647	1165	433	95
Solothurn		2117	3134	384	135	62	153	270	2747	15	615	95	1873	401	287	51
Basel-Stadt		19	37	5	0	0	0	2	23	0	13	0	15	8	0	0
Basel-Land		1226	1857	319	105	38	76	127	1841	1	276	27	1173	201	52	5
Schaffhausen		996	1644	202	34	20	5	178	861	2	234	29	759 379	140	139	22
Appenzell AR		504	562	321	60	122	422	1	. 1756	7	82	5		2	0	0
Appenzell IR		313	325	95	30	84	225	1	1107	3	29	0	236	0	0	0
St. Gallen		4608	6214	805	302	669	1508	71	8690	25	1669	172	4005	60	25	6
Graubünden		1407 5327	1693	631	322.	1270 110	1919	49 382	6388 7402	43 13	261 1389	43 178	774 4644	89 482	6 263	1 59
Aargau Thurgau		4380	7871 6774	895 395	143 107	69	260 63	193	4778	5	2013	250	4108	204	195	77
Ticino Vaud		1266	1520	239	177	136	119	20	2013	7	215	23	288	118	20 805	0 305
Valais		5650 2019	9996 2342	1596 267	659 789	283 1235	399 616	1286 50	3534 6002	79 25	2347 274	654	2250 321	3456 161	37	7
Neuchâtel		1317	2236	534	262	29	57	116	793	30	832	137	706	565	46	5
Genève			2200	004												
		507	1197	115	99	26	9	177	163	0	124	30	48	216	32	7

Tableau 9 Equipement technique de l'agriculture par cantons - état 1980

		Einscharpflüge Charrues pour tracteur monosocs	Mehrscharpflüge Charrues pour tracteur polysocs	Mistladekrane Grues à fumier	Miststreuer Epandeuses à fumier, tractées	Druckfässer Citernes à pression pour purinage	Anbaumaishäcksler Récolteuses de maïs fourrage portées	Pflanzenschutzspritzen Pulvérisateurs pour la protection des plantes	Abladefördergebläse Aéro-engrangeurs	Heubelüftungsanlagen Installations de séchage en grange	Hofeigene Getreidetrockn. Séchoirs à grain apparte- nant à l'exploitation	Mech. Entmistungsanl. für Rindvieh / Evacuation méc. du fumier pour bovins	Schwemmentmistungsanl. Installations pour lisier flottant	Melkanlagen Installations de traite mécanique	Motorsägen Tronçonneuses
Schweiz / Suisse Schweiz / Suisse davon Berggebiet /	1975 1980 1975 1980	24306 3693	15654	8034 2056	25305 28054 9258	26795 5642	4450 7338 448	22664 25706 2385	33709 41131 12416 16068	25107 34308 9153 13832	1044	3294 874	12130 2065	43694 51953 10421 16456	76530 30643
zone de mont. Zürich Bern	1980	2144 6962	2164 2483	598 1697	2048 5329	2539 4363	798 1127	2734 3093	3666 8541	2346 4903	133 139	195 363	1099 2418	3890 11399	6925 18388
Luzern Uri Schwyz		2198 8 60	448 0 11	353 6 161	1404 109 815	1519 85 558	469 1 17	1087 5 274	2840 319 1015	4520 987 1975	70 0 0	79 0 14	1975 54 161	5216 222 1208	7036 831 2011
Obwalden Nidwalden		. 9	1 1	24	212 153	241 108	3 2	23 20	508 308	1023 743	0	0	81 67	601 443	815 588
Glarus Zug Fribourg		12 174 2023	6 70 1263	37 62 1038	267 208 2771	182 295 2688	6 63 574	7 233 1193	424 297 2546	577 1539	0 8 33	0 10 303	38 239 622	254 656 4115	578 727 3756
Solothurn Basel-Stadt		1046	692 11 369	277 4 115	998 11 532	1000 9 476	351 1 239	745 19 850	1297 4 743	559 3 608	90 1 77	121 0 51	335 3 300	1554 10 806	1944 20 1385
Basel-Land Schaffhausen Appenzell AR		581 280 5	542	131	348 304	271 510	200	725 16	567 978	237 735	88	98	124 108	425 668	850 967
Appenzell IR St. Gallen Graubünden		0 450 464	2 258 198	11 290 239	134 1852 1496	275 2957 606	1 254 202	13 1226 369	703 4321 2488	602 3988 1916	0 8 4	0 71 71	80 1205 237	545 4562 1947	574 5464 3462
Aargau Thurgau		2460 1458	1803 963	476 221	1621 875	2461 2180	950 420	2056 2939	3240 2677	1850 3347	117 62	176 106	1051 1401	3208 3397	4813 4046
Ticino Vaud Valais		257 1831 577	137 2986 178	19 1373 93	386 3484 431	218 1590 240	68 1025 55	505 3678 2733	65 1341 1269	180 723 335	14 120 10	38 871 92	43 222 67	284 3732 698	1426 4557 2955
Neuchâtel Genève Jura		462 157 675	264 337 467	341 30 403	988 152 1090	630 59 735	145 42 324	338 404 421	439 11 524	194 9 187	36 26	286 15 330	64 14 122	963 68 1082	943 289 1180

Tableau 10 Effectif des véhicules à moteur 1980 - 1983

L'Office fédéral des statistiques a recensé, fin septembre 1983, dans notre pays 3'074'207 véhicules à moteur en circulation, qui se répartissent comme suit:

		The Life County of the Life Coun	
	1980	1982	1983
Voitures de tourisme Minibus et autocars Camionnettes, camions, tracteurs à sellette Tract. industriels et agric., chariots à mot.	2'246'752 11'087 169'402	2'473'318 11'341 178'313	2'520'610 11'255 189'920
et voitures automobiles de travail	137'685	156'631	165'332
Total des voitures automobiles motocyclettes	2'564'926 137'340	2'819'603 178'398	2'887'117 187'090
Total des véhicules à moteur	2'702'266	2'998'001	3'074'207

Le degré de motorisation par rapport au chiffre de la population suisse est le suiv.: Voitures automob. par 1000 hab. Véhicules utilitaires par 1000 hab.

1965	155	18	
1970	221	22	
1975	278	28	
1980	353		tract. agri. incl.
1983	396	57	" "

Tableau 1 1 Tracteur neufs mis en service 1975 - 1983

Année	Tracteur mis en	rs neufs service		à 4 rou		selon jusqu'		ds total 2001-	(kg) 3001-	passé
	agric.	industr.	TOTAL		Diesel	à 1500	2000	3000	4000	4000
1975	4'231	37	4'268	1'157	4'254	124	1'113	2'703	281	47
1976	3'622	22	3'644	1'069	3'639	94	923	2'391	199	37
1977	-	_	4'066	1'258	4'056	131	1'021	2'566	299	49
1978		-	4'341	1'533	3'332	173	1'083	2'714	294	77
1979	-	-	5'007	2'265	4'990	223	1'034	3'004	562	184
1980	-	-	4'599	2'417	4'582	306	787	2'624	696	186
1981	= /4	-	4'271	2'616	4'258	241	657	2'321	864	188
1982	-	_	4'267	2'781	4'254	244	488	2'229	1'128	178
1983	-	-	4'382	3'053	4'376	209	373	2'265	1'314	221

				se	lon cyl	indrée	(ccm)			
	jusqu'à	1151-	1351-	1651-	1951-	2251-	2551-	3051-	4551-	6050-
	1150	1350	1650	1950	2250	2550	3050	4550	6050	
1975	21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21
1976	10	3	27	13	29	420	1'209	1'775	134	24
1977	12	21	20	12	37	513	1'423	1'833	178	17
1978	25	44	18	19	22	687	1'386	1'949	166	25
1979	81	53	27	34	34	700	1'493	2'283	256	46
1980	110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286	29
1981	69	33	98	72	12	433	1'075	2'183	278	18
1982	46	79	145	74	13	354	1'082	2'203	247	24
1983	35	130	77	126	20	363	1'149	2'245	210	27

Tableau 1 2 Statistique d'accidents

Objets impliqués dans les accidents routiers en Suisse (1980 - 1983)

Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers par cantons (1980 - 1983)

	1980	1981	1982	1983
Chemin de fer	157	185	176	175
Tramways	541	530	562	548
Car / Omnibus	949	1'040	957	961
Voitures automob.	94'604	94'443	95'643	99'184
Camions	8'254	8'266	7'810	7'75
Tracteurs agric.	538	590	569	510
Tracteurs industr.	17	22	24	1
Tract. à sellette	457	460	407	46
Motocyclettes	4'002	4'953	5'468	5'84
Scooters	281	287	307	29
Petites motos	. 696	611	629	67
Motocycles	5'872	6'079	6'330	6'37
Cycles	2'725	2'975	3'004	3'0.8
Chars	23	37	30	1
Piétons	4'433	4'329	4'209	4'08
Traîneaux de sport	24	46	8	1
Animaux	911	984	950	1'01
Autres objets	1'080	1'159	1'050	1'09
Total	125'564	126'996	128'133	132'11

			Report Francisco	
	1980	1981	1982	1983
AG	39	47	45	50
AI	4	3	1	3
AR	-	5	4	5
BE	84	92	77	82
BL	10	7	9	9
BS	1	1	_ >	1
FR	40	23	38	24
GE	1	9	4	5
GL	3	6	5	3
GR	28	23	32	22
JU	11	8	12	7
LU	42	45	56	39
NE	10	9	15	14
NW	3	4	1	5
OW	3	7	4	4
SG	39	33	38	36
SH	14	9	9	5
SO	16	12	19	15
SZ	15	15	12	11
TG	26	45	41	29
TI	16	20	8	9
UR	1	1	-	2
VD	47	66	56	54
VS	. 33	43	40	35
ZG	6	10	6	7
ZH	46	47	37	34
СН	538	590	569	510

Office fédéral des statistiques, Berne

Tableau 13 Charges fiscales sur les carburants et contributions au stockage obligatoire

Fr./100 kg	Essence	Diesel	Taxe supplémentaire sur l'essence et le carburant
Droit de douane de base (brut) Tare additionnelle (15%)	26.50 3.975	26.50 3.975	diesel destinée aux routes nationales
Droit de douane de base (net) Droit de statistique (1%) Taxe supplémentaire	30.475 0.305 40.319	30.475 0.305 36.455	Dès le 15.01.1962 5 cts/l Dès le 2.09.1963 7 cts/l
Taux global du droit de douane ICHA (5,5%)	$ \begin{array}{r} 71.099 \\ \hline 71.10 \\ \hline 7.14 \end{array} $	67.235 67.23 6.60	Dès le 3.05.1965 12 cts/1 Dès le 3.04.1967 14 cts/1
Charge fiscale totale Taxe Carbura	78.240 1.775	73.830	Dès le 1.04.1968 15 cts/1 Dès le 15.12.1971 20 cts/1
Contributions NEFF CHARGES GLOBALES	$\frac{0.104}{80.119}$	75.409	Dès le 31.08.1974 30 cts/1
Poids spécifiques moyens Total de charges en centimes/l	0,744 59.608	0,823	